

«Préhistoire. La grotte de Lascaux ne pourra pas être ouverte au public dans les mêmes conditions qu'autrefois, annonce M. Malraux», extraits d'une déclaration. *Le Monde* [Paris], n° 6739, 13 septembre 1966, p. 8.

Fermeture de la grotte de Lascaux

La grotte de Lascaux ne pourra pas être ouverte au public dans les mêmes conditions qu'autrefois annonce M. Malraux.

La grotte préhistorique de Lascaux, dont les fresques portent témoignage d'une civilisation remontant à quelque vingt mille années, reste fermée au public. Après «la maladie verte», d'ailleurs assez rapidement jugulée, une autre maladie, dite «blanche», s'y est développée.

Telles sont en substance les précisions données par M. André Malraux dans la réponse qu'il vient de faire à une question écrite de M. Edouard Schloesing, député du Lot-et-Garonne (Rass. Dém.), qui s'inquiétait du grave préjudice porté au tourisme de la région aquitaine par la fermeture des grottes.

«Les premières atteintes, dites «maladie verte», ont été identifiées comme provenant du développement d'algues microscopiques qui ont été soumises à divers traitements efficaces puisqu'on a pu enregistrer la disparition totale de cette maladie, qui constituait une grave menace pour l'avenir, déclare le ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.

«Il est apparu ensuite, ajoute-t-il, un second phénomène consistant dans le développement progressif de concrétions calcaires, de caractère irréversible et offrant un nouveau danger aussi grave que le premier : la «maladie blanche». La commission a déterminé les causes de ce second phénomène et, après de multiples observations et expériences qui se sont déroulées depuis un an et demi, elle est parvenue à déterminer les conditions propres à rétablir l'équilibre des taux

physico-chimique grâce auquel les peintures préhistoriques de vingt millénaires sont parvenues jusqu'à nous.»

La phase des recherches est aujourd'hui terminée, annonce M. Malraux, et les dépenses effectuées à ce jour approchent le total de 2 millions de francs.

«S'il est possible de répondre que la grotte de Lascaux est sauvée, affirme le ministre, il convient de préciser qu'elle est «sauvée» au sens «monument historique» du mot, c'est-à-dire qu'elle reste vivante et mortelle.

Toutefois, déclare M. Malraux, *«la grotte de Lascaux ne pourra pas être ouverte au public dans les mêmes conditions qu'autrefois. Il est désormais établi qu'un public trop nombreux ne doit pas être autorisé à pénétrer dans ce volume réduit où sa présence provoque des perturbations de tous ordres excessivement nuisibles...»*